



Stéphane LE FOLL

Patrick KANNER

Ministre de l'Agriculture, de
l'Agroalimentaire et de la Forêt

Ministre de la Ville, de la
Jeunesse et des Sports

Porte-parole du Gouvernement

Paris, le 22 novembre 2016

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le développement du sport dans l'enseignement agricole : une priorité

Stéphane Le Foll, ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, Patrick KANNER, ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports (MVJS), et Denis MASSEGLIA, président du comité national olympique et sportif français (CNOSF) ont signé ce jour une convention – cadre qui a pour but de favoriser le développement de la pratique sportive dans l'enseignement agricole, ainsi que les partenariats avec les établissements et services déconcentrés du ministère de la ville, de la jeunesse et des sports et le mouvement sportif tant au niveau national que local.

Cette convention doit permettre de:

Au plan régional :

- Faciliter les actions concertées entre acteurs de terrain pour **développer la pratique sportive dans les établissements d'enseignement agricole et nouer des relations avec les clubs ;**
- Promouvoir les actions éducatives par le sport : éthique, lutte contre les discriminations, le racisme, l'engagement citoyen et la prise de responsabilité chez les jeunes (notamment les actions portées par le CNOSF).
- Promouvoir la pratique physique et sportive dans l'enseignement agricole dans une perspective de santé : participation à l'opération « Sentez-Vous Sport », suivi médical des jeunes sportifs, prise en compte des aspects relevant de l'alimentation, sensibilisation aux risques liés au dopage.
- Permettre l'intervention des cadres techniques et éducateurs sportifs en appui des professeurs d'EPS dans le temps scolaire et périscolaire ;
- Développer les « biquifications » : accès des jeunes de l'enseignement agricole aux diplômes des fédérations sportives ou de l'État pour encadrer les pratiques sportives : pluriactivité, prise de responsabilité associative, engagement citoyen et prise de responsabilité, lien social ;
- Faciliter l'accès des sportifs de haut niveau à des parcours de formation aménagés dans les établissements d'enseignement agricole.

Contacts presse

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 - cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr
Service de presse de Patrick KANNER – Tel : 01 49 55 34 67 - presse@ville-jeunesse-sports.gouv.fr

La signature de conventions au niveau régional permettra la structuration des partenariats au plan local, en application de cette convention nationale.

Au plan national :

- Inscrire cette action dans le cadre du soutien du ministère de l'agriculture à « Paris 2024 » (Jeux Olympiques) ;
- Signer des conventions d'application au niveau national avec des fédérations sportives.

Stéphane LE FOLL a chargé Hervé SAVY, doyen de l'inspection de l'enseignement agricole, de lui proposer un plan opérationnel pour le 31 mars 2017, afin de donner des suites concrètes rapides à cette convention.